

Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérative :

3

Conseillers représentés :

7

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 21 novembre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 29 novembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Claude GOUILLON-CHENOT à Sylvain HERMAN
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Didier CORNET à Daniel BALISONI

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Tahar BOUANANE.

Conseiller.e.s ayant voix délibérative : Christine PETRUCCI, Alain DESCOLS, Marc BONNOT.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE RACINE : RÉGULARISATION VENTE DE PARCELLES A LA SCI ERICA IMMO

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-21 ;

Vu les délibérations de la Communauté de communes Montagne Thiernoise du 16 décembre 2014 et du 02 juillet 2015 relatives à la vente des parcelles à la Société Civile Immobilière ERICA IMMO ;

Vu la délibération de la Commune de la MONNERIE-LE-MONTEL du 12 octobre 2015 portant sur le déclassement des parcelles appartenant au domaine public communal ;

Vu l'acte de vente du 24 juillet 2015 entre la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise et la Société Civile Immobilière ERICA IMMO.

Le Vice-Président expose :

Afin de regrouper l'ensemble de ses activités sur un même site, le groupe TARRERIAS BONJEAN a fait l'acquisition, en 2015, de deux plateformes dans la zone d'activités économiques de Racine (Pommier-Chansonnière) à LA MONNERIE-LE-MONTEL appartenant à la Communauté de communes et de parcelles déclassées par la Commune.

A cet égard, les documents d'arpentage nécessaires à la vente ont été établis par un géomètre.

Suite à un récent sinistre sur le bâtiment, l'entreprise s'est aperçue que les parcelles n'ayant pas fait l'objet de situation nouvelle ne figurent pas dans l'acte de vente, à savoir :

- ZC 31 et ZC 34

- AL 179, AL 181, AL 183, AL 185 et AL 187

Cet oubli n'a pas d'incidence sur le prix car la vente des terrains appartenant à la Communauté de communes portait sur la surface plane des plateformes (75 301 € HT pour 14 075 m²).

Le notaire des parties propose d'établir un acte rectificatif à la vente, à prix égal.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la rédaction d'un acte rectificatif à l'acte de vente du 24 juillet 2015 entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la Société Civile Immobilière ERICA IMMO, à prix égal, intégrant les parcelles ZC 31, ZC 34, AL 179, AL 181, AL 183, AL 185 et AL 187 ;
- **Autorise** le Président à signer ledit acte et tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 48

Représentés : 7

1 Non-participation : S RODIER

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Pour : 54

Contre :

Abstentions:

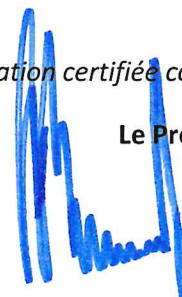
Le secrétaire de séance



Pierre CONTIS

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

